

ACTIVITES MUNICIPALES

GESTION DES DECHETS : VENTE DE COMPOSTEURS

Afin d'améliorer encore le tri, des composteurs (en bois, plastique ou lombris-composteur) vous seront prochainement proposés à un prix très intéressant ceci grâce à une participation financière de la communauté de communes.

SENTIERS PEDESTRES

La commission "sentiers pédestres" est relancée ceci en partenariat avec les communes voisines de LANCIE et DRACE. Une première réunion a permis de localiser les différents points de communication entre les 3 communes puis chacune travaillera de son côté pour répertorier ses atouts touristiques et créer ensuite les différents parcours.

VOIRIE

Il a été procédé au curage de 3 km de fossés longeant les voies communales pour un coût de 1 500 euros. Des détériorations occasionnées sur les chemins suivants ont fait l'objet d'une réfection partielle (goudronnage) :

- rue Elisé Portal
- chemin des Bys aux Tournissons
- chemin reliant la place de la Fontaine au Vieux Bourg (côté ouest)



L'AUBERGE

En début d'année, nos employés ont procédé à la démolition des dalles et plafonds existants. Les travaux intérieurs se sont succédés malgré quelques contretemps dus à des contraintes techniques et climatiques (temps de séchage de la dalle entre autre : pour info, il est calculé une semaine de séchage par centimètre et la dalle du restaurant en fait 13...). Les artisans ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme et on a ainsi pu voir la pose de cloisons, plafonds, plomberie, électricité, carrelages etc avancer à grands pas.



REVISION POS

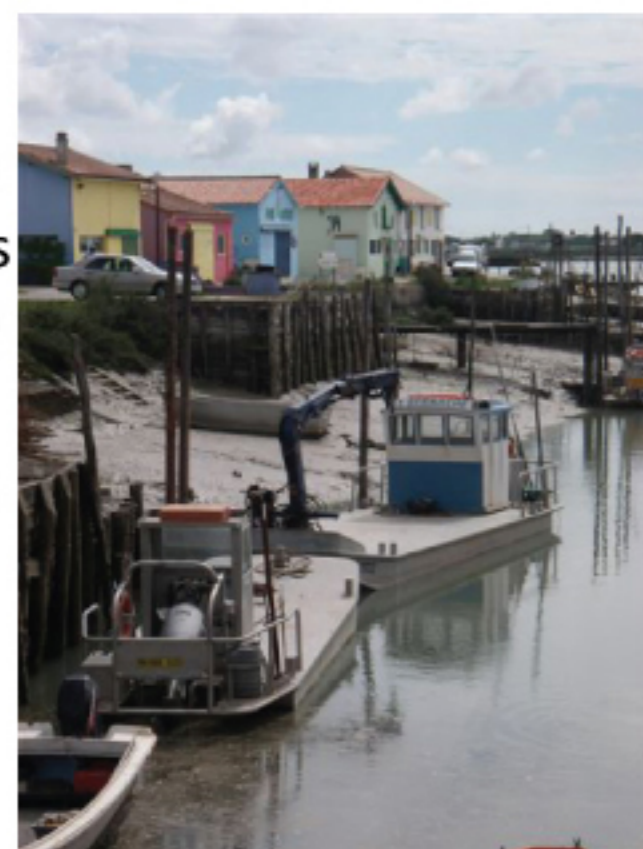
Le cabinet d'études Latitude UEP (Mme FOREL de Sain Bel) a été choisi et les séances de travail ont débuté le 23 avril 2010. Une réunion a notamment eu lieu avec un représentant de l'établissement public en charge du SCOT (schéma de cohérence et d'organisation territoriale). Ce document s'impose à nous pour l'élaboration de notre futur PLU (Plan Local d'Urbanisme). Dès que le travail sera suffisamment avancé, des réunions publiques seront organisées.

HAUT DEBIT

Le 18 mai 2010, une réunion publique avec NUMERICABLE a eu lieu à la salle des fêtes, nous informant d'un point sur les travaux et du démarchage commercial (courant juin). Ils nous ont présenté entre autre les différentes possibilités d'abonnement.

JUMELAGE AVEC AYDAT (63) ET MARENNES (17)

L'accueil à Marennes fut particulièrement chaleureux lors de notre déplacement des 30 avril, 1er et 2 mai 2010 et il ne fait aucun doute que, bien que très diverses nos trois communes ont bel et bien favoriser les échanges et surtout entretenir une réelle amitié. Les Aydatois et déjà impatients de venir dans notre plus ample connaissance avec les habitants et découvrir notre belle retenue : pour la pentecôte, les 11 et 12 et 13 juin nous saurons même chaleur même enthousiasme !



Pour nous donner les moyens d'accueillir nos amis dans les meilleures conditions possibles, les habitants de Corcelles désireux de s'investir se sont fait connaître suite au sondage réalisé le 05/05/2010.

La première réunion a eu lieu le 28/05/2010 donnant naissance à « Comité de Jumelage de Corcelles en Beaujolais ».

Une première manifestation est prévue le 12 septembre 2010 : rassemblement de voitures anciennes au cœur du village avec un repas champêtre ouvert à toute la population.



La première naissance à « Comité de Jumelage de Corcelles en Beaujolais ».

est prévue le 12 septembre 2010 : rassemblement de voitures anciennes au cœur du village avec un repas champêtre ouvert à toute la population.



Corcelles-en-Beaujolais

Feuille municipale

LE MOT du MAIRE

Dynamiser notre village, c'est notre volonté.

Malgré un véritable besoin lié essentiellement aux travaux de l'Auberge et à la baisse des subventions (notamment celles du Conseil Général), le conseil municipal n'a pas souhaité cette année encore augmenter les taux d'imposition.

La suppression de la taxe professionnelle, très certainement nécessaire aux entreprises dans cette période de crise, aura également un impact négatif sur nos futurs budgets, il faut en avoir conscience mais rester avant tout positif.

La rigueur reste néanmoins le mot clé de notre budget et de nos objectifs, pour preuve L'AUBERGE : aucun dépassement budgétaire n'a été toléré dans cette réhabilitation dont la mise en service est programmée début août. Venez découvrir ce nouvel équipement communal et faire connaissance avec son chef si réputé, M. Kazumi HATAKENAKA. L'inauguration de cet équipement aura très certainement lieu en octobre.

Le dossier de la station d'épuration est malheureusement à revoir en raison de l'entrée en vigueur, le 17 décembre 2009, du SDAGE Rhône-Méditerranée 2010-2015 (Schéma Directeur pour l'Aménagement et la Gestion de l'Eau). Il fixe pour une période de 6 ans les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et intègre les obligations définies par la Directive Européenne sur l'Eau, ainsi que les orientations du Grenelle de l'Environnement pour un bon état des eaux d'ici 2015. En ce qui nous concerne, il impose la prise en compte d'une crue centennale du ruisseau du Butecrot ; de ce fait, l'implantation de la nouvelle station sur le terrain spécialement acquis en 2009 (emplacement pourtant validé par les services de l'Etat) n'est plus possible. Que d'énergie perdue !

Dans le même domaine, nous devons réactualiser l'étude engagée en 1999 sous les mandats précédents, pour la mise en place du zonage d'assainissement (document définissant, pour l'ensemble des zones bâties ou à bâtir, le mode d'assainissement que chacune a vocation à recevoir : collectif/non collectif). Cette étude n'ayant jamais été validée par une enquête publique ni approuvée par le conseil municipal, elle n'est donc pas opposable et n'ouvre droit à aucune subvention ni pour les particuliers ni pour la commune, il nous faut donc y remédier rapidement.

La transformation du POS en PLU (Plan Local d'Urbanisme) progresse. Je tiens à rappeler que ces documents régissent le droit d'occuper le sol sur le territoire communal, et nous restons (et resterons) attentifs à ce que ces règles soient respectées, il en va de l'équité de tous.

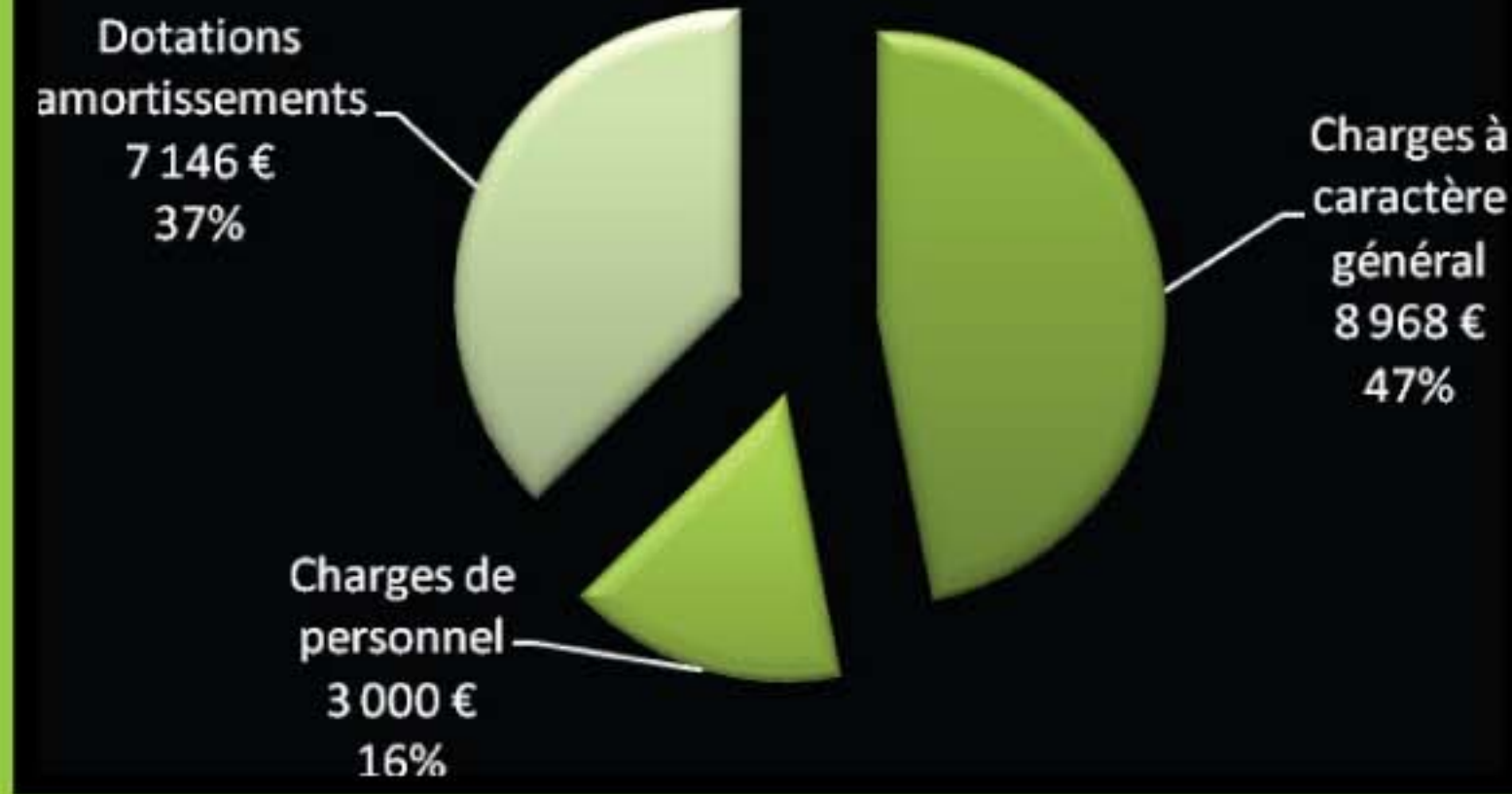
Le haut débit est maintenant à la porte de chacun d'entre nous, seules quelques maisons trop isolées ne sont pas raccordables et devraient faire l'objet d'une étude particulière. Quant au hameau de la Lime, on vient de nous annoncer l'accord récent entre la Snfc et Numéricable pour réaliser le fonçage sous la voie ferrée...

Sur cette dernière bonne nouvelle, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

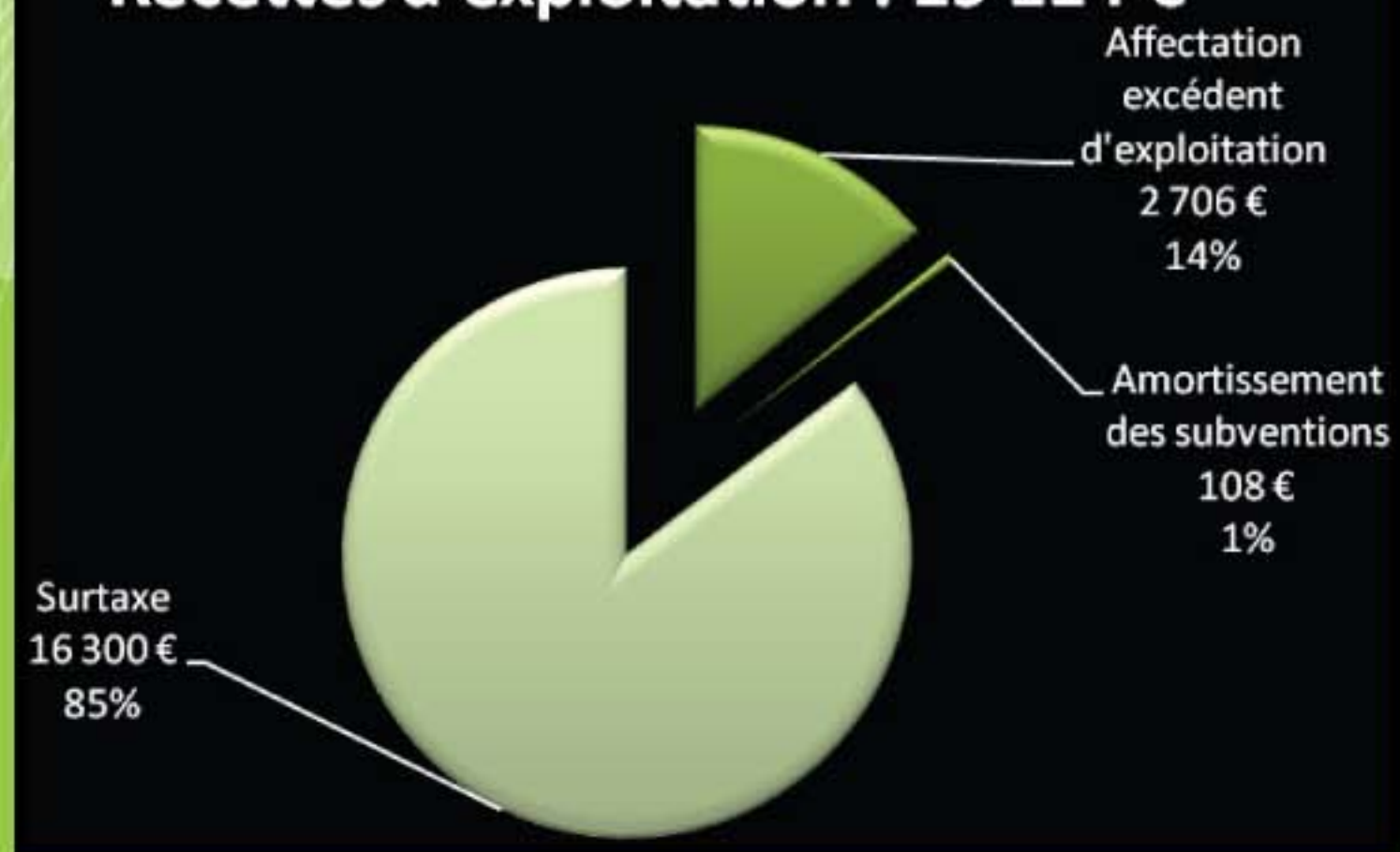
Avec mes amitiés,
Jean-Paul CHEMARIN, Maire

Budget Annexe de l'ASSAINISSEMENT

Dépenses d'exploitation : 19 114 €



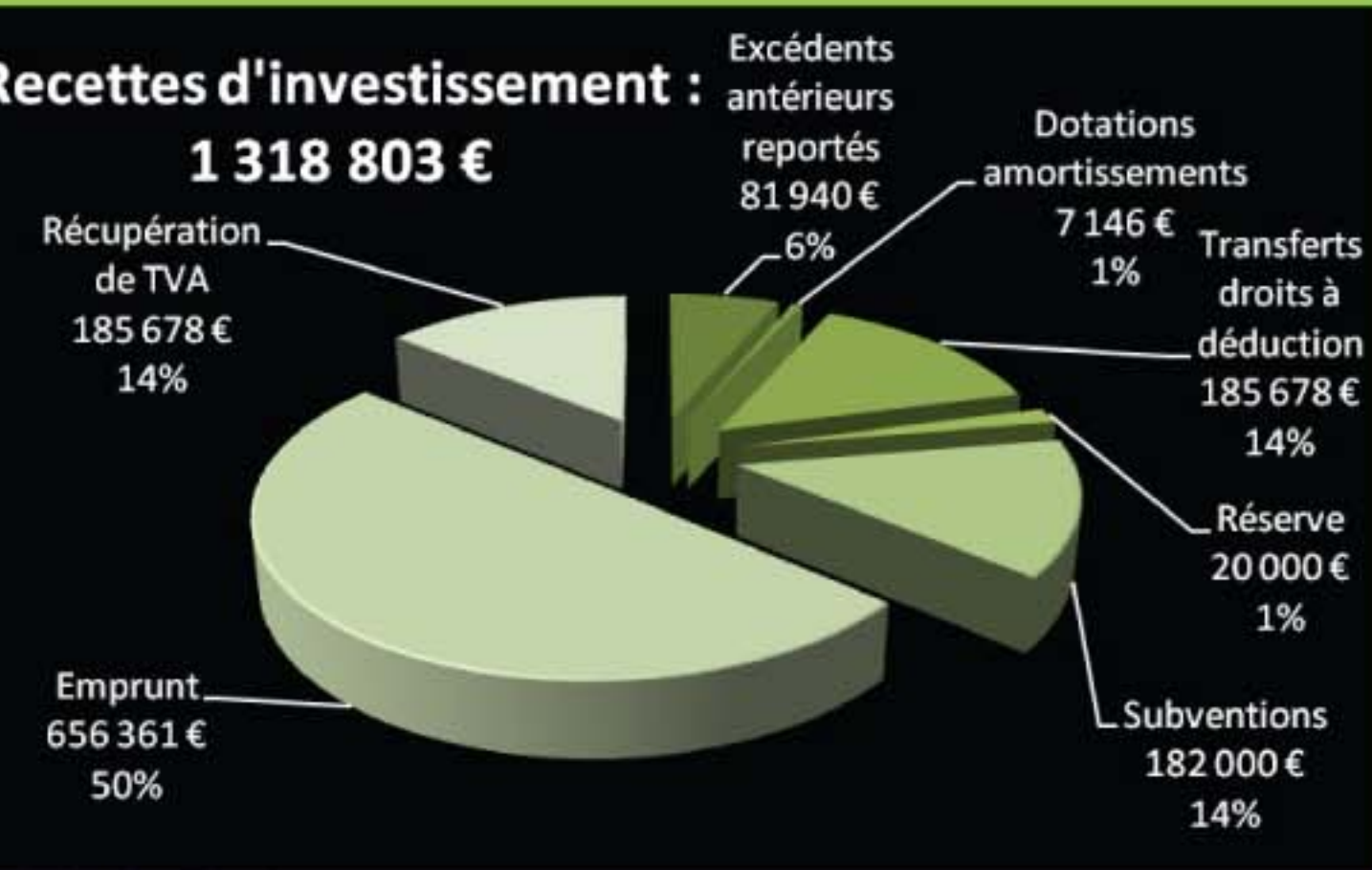
Recettes d'exploitation : 19 114 €



Dépenses d'investissement : 1 318 803 €



Recettes d'investissement : 1 318 803 €

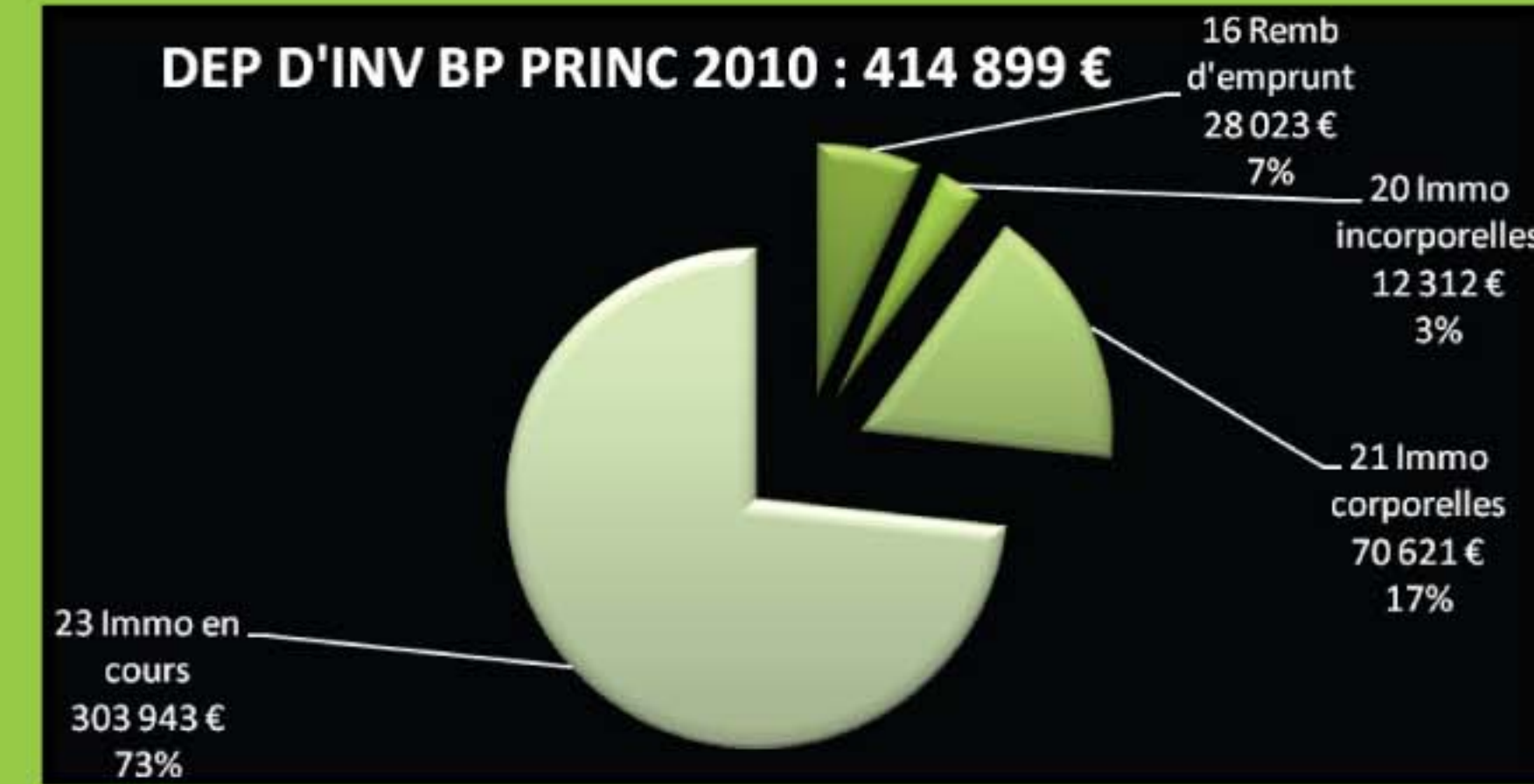


CREDITS SCOLAIRES : 23 150 € SOIT 248.92 €/ELEVE

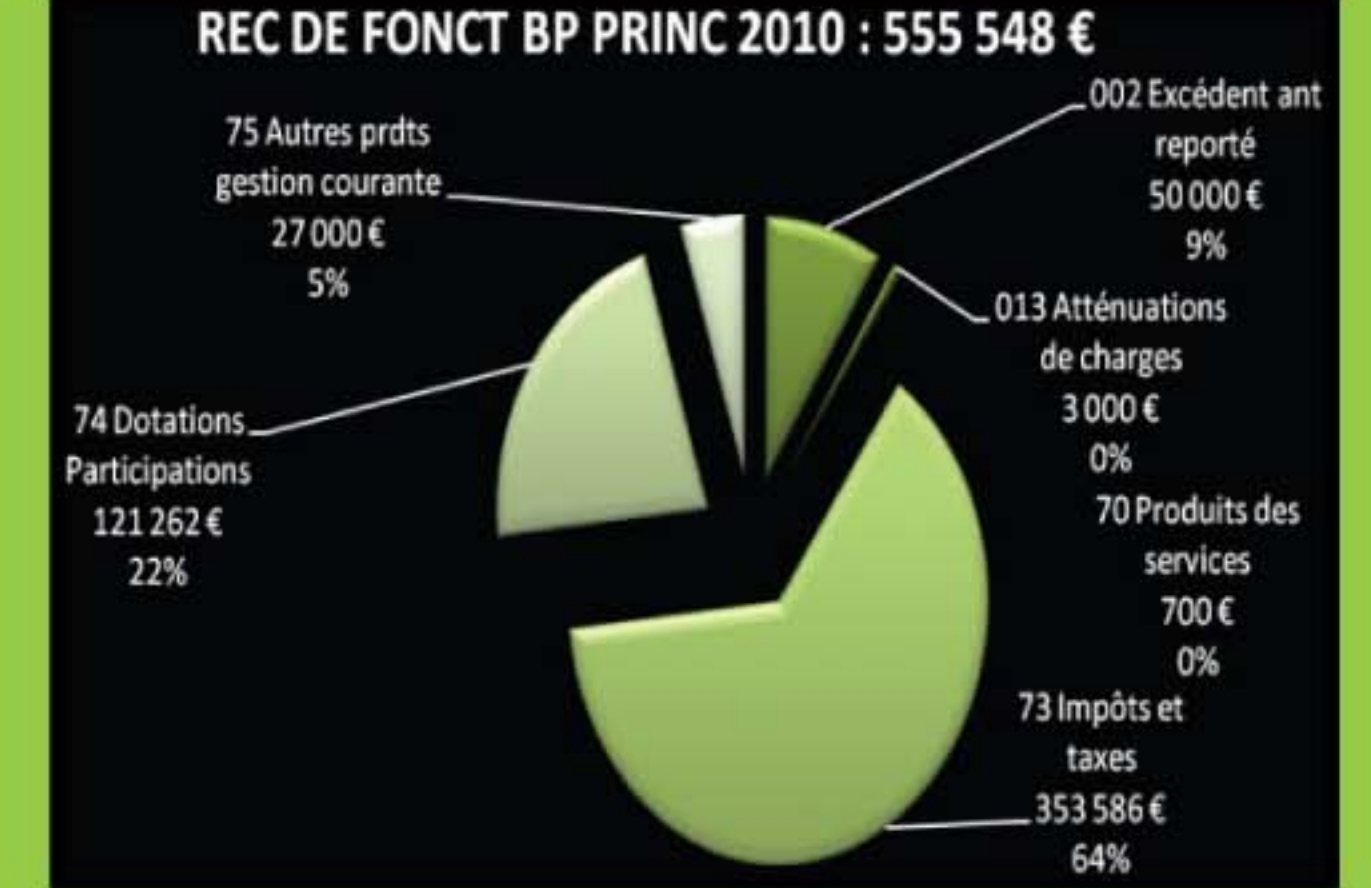
Fournitures scolaires	4 000.00
Abonnements, documentation	450.00
Subvention à l'Ass Sportive Scolaire	500.00
Produits pharmaceutiques	100.00
Total A	5 050.00
Frais de pressing/laverie	700.00
Papier essuie tout	1 000.00
Subvention Association Cantine Scolaire	10 000.00
Séances et transports à la piscine	3 800.00
Produits d'entretien	100.00
Internet	800.00
Total B	16 400.00
Crédits exceptionnels (rideau 4ème classe 1 200€, 10 chaises 400€, lecteur MP3 cd 100€)	1 700.00
Total C	1 700.00

Budget PRINCIPAL

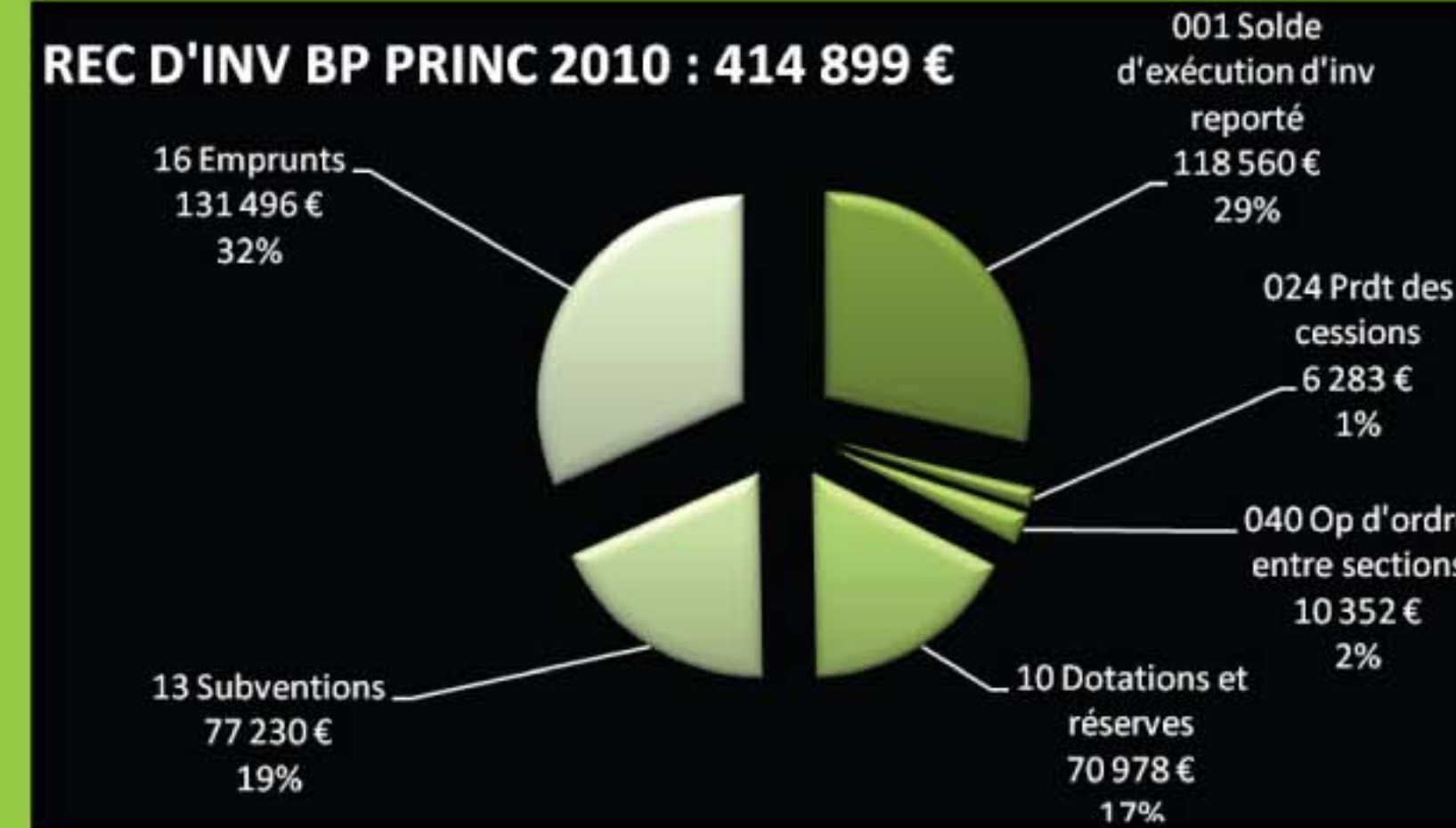
DEP D'INV BP PRINC 2010 : 414 899 €



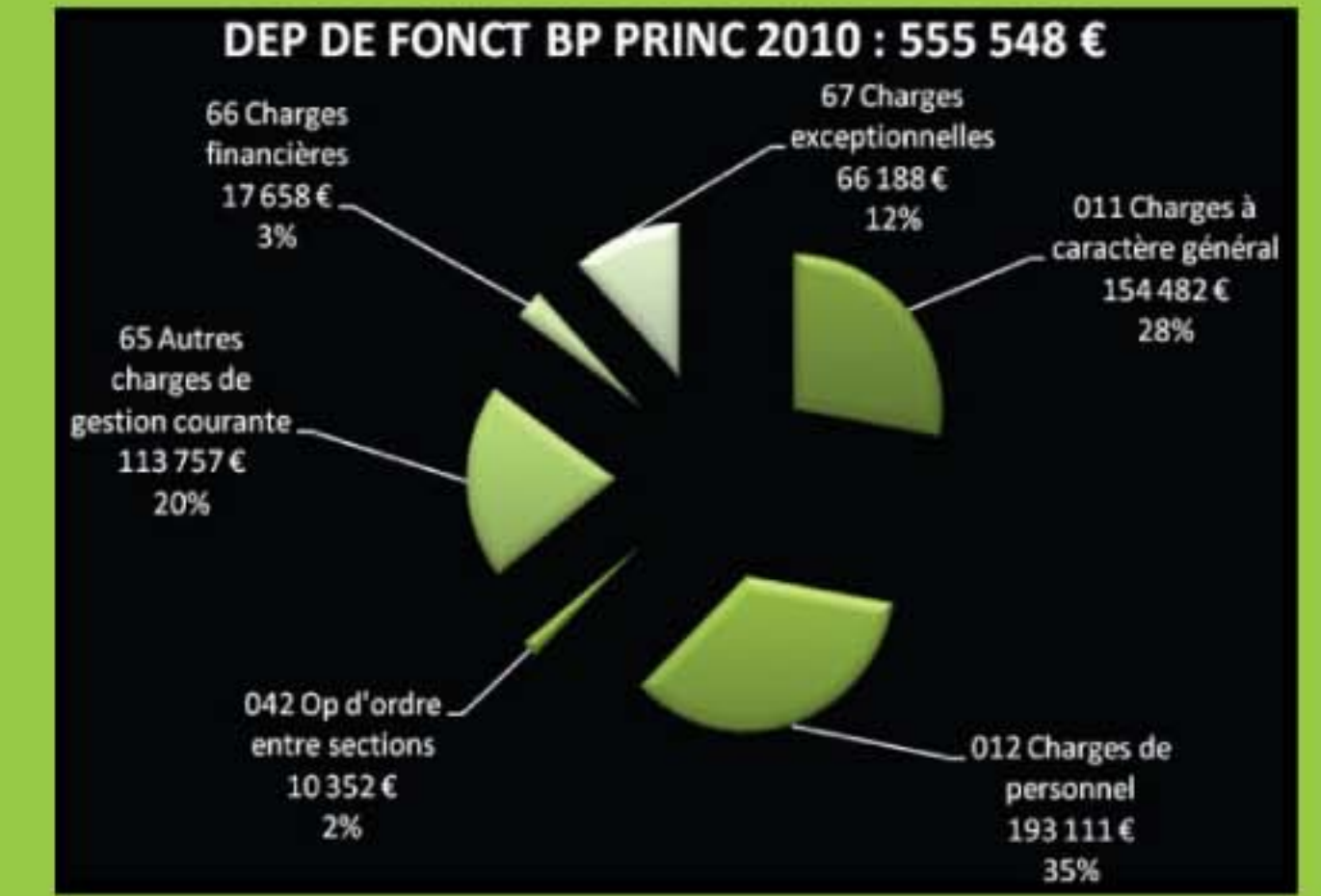
REC DE FONCT BP PRINC 2010 : 555 548 €



REC D'INV BP PRINC 2010 : 414 899 €



DEP DE FONCT BP PRINC 2010 : 555 548 €



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : 12 711 €

Association sportive scolaire	500
Halte Garderie « les P'tites Canailles »	Travaux climatisation
Cantine scolaire	10 000
Amicale des conscrits	307
CATM Corcelles-Lancié (Anciens d'Algérie)	100
Football Club FCCB	750
Total Associations de Corcelles-en-Beaujolais	11 657
Diverses Associations extérieures (4)	76
Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural	122
Union des Familles de 01 St Didier/Chalaronne (01) : collège	76
Association Départementale des Jeunes Agriculteurs (concours de labours en août sur la commune)	200
Centre de loisirs Les Ptsouliés de Villié Morgon : 2.50€/jour/enfant soit une enveloppe minimale de	50
Centre de loisirs des 3 Ballons CLSH Belleville : 2.50€/jour/enfant soit une enveloppe minimale de	50
Centre de loisirs AJC Thoissey : 2.50€/jour/enfant - enveloppe minimale de	50
Amicale des Retraités de Lancié pour le portage des repas	200
Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation : 15€/élève	30
Comité d'Organisation du Tour du Beaujolais Cycliste	100
Marathon du Beaujolais	100
Total associations extérieures	1 054